



HAL
open science

Quels marqueurs d'intensité pour décrire le mouvement en anglais et en français ?

Aurélie Barnabé

► **To cite this version:**

Aurélie Barnabé. Quels marqueurs d'intensité pour décrire le mouvement en anglais et en français ? .
Lexis. Journal in English Lexicology, 2017. hal-01643739

HAL Id: hal-01643739

<https://hal.science/hal-01643739>

Submitted on 21 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Auteur :

Aurélie Barnabé

aurelie.barnabe@uca.fr

aurelie.barnabe@yahoo.com

MCF – linguistique anglaise – Université Clermont Auvergne (UCA)

QUELS MARQUEURS D'INTENSITE POUR DECRIRE LE MOUVEMENT EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS ?

RESUME :

Les marques linguistiques de l'intensité sont liées au renforcement de l'expression du haut degré au travers d'unités lexicales. Les corpus ici examinés nous font nous concentrer sur des marqueurs grammaticaux morphologiquement invariables. La notion d'intensité est évaluée au travers d'une expérimentation, effectuée auprès de populations adultes française et anglaise. La notion de récurrence incluse dans le protocole de l'expérience tend à faire employer aux participants des tournures et unités lexicales dites intenses. Nous proposons ici une définition de l'intensité résultant des faits langagiers recueillis au cours de l'expérimentation. Les corpus français et anglais étant basés sur des expérimentations identiques, les données langagières des deux langues permettront d'établir une comparaison inter-langagière quant à la structuration linguistique de l'intensité. Si le marquage d'intensité porte sur les verbes en français via la préfixation en *re-*, on dénombre des signes d'intensité qui révèlent des schémas syntaxiques non prototypiques en anglais. Afin d'explicitier les données observés, on identifie le contexte intersubjectif comme un élément clé à l'origine de la production de discours « individuels » dits intensifs.

MOTS CLES : mouvement – schémas intensifs – préfixation – syntaxe – interlocution

ABSTRACT:

Linguistic signs marking intensity are associated to the enhanced formulation of the high degree through lexical units. In this work of research, invariable grammatical items are being here explored through the corpora assessed. The notion of intensity is evaluated through an experiment performed with an adult French and English population. The notion of recurrence included in the experiment's protocol tends to make participants use lexical patterns that are identified as being intense. A definition of intensity is here being suggested through the linguistic data collected in the experiment. French and English corpora are based on identical experiments, consequently, both languages' data will make it possible to establish a cross-linguistic comparison pertaining to the linguistic structuring of intensity. While intensive signs are related to verbs in French through prefixation via the prefix *re-*, marks pointing at intensity display non-prototypical syntactic patterns in English. To account for the data collected, the intersubjective context is identified as a key element stemming from the production of "individual" discourse, which is said to be "intensive".

KEY WORDS: movement – intensive patterns – prefixation – syntax – interlocution

QUELS MARQUEURS D'INTENSITE POUR DECRIRE LE MOUVEMENT EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS ?

Introduction.....	3
1. Structuration langagière du mouvement : quelle intensité ?.....	5
1.1. L'intensité : définition.....	5
1.2. L'intensité : un point de vue.....	5
1.3. Intensité et sémantisme.....	7
1.3.1. Antécédents théoriques.....	7
1.3.2. L'intensité : un phénomène créé.....	7
2. L'intensité à l'oral : hypothèses.....	9
2.1. Expérimentation.....	9
2.2. Problématiques.....	9
2.3. Le mouvement décrit à l'oral : stabilité langagière.....	11
3. L'intensité en français : un phénomène émergent.....	13
3.1. La préfixation.....	13
3.2. Le préfixe <i>re-</i> : marqueur d'intensité.....	14
3.3. La valeur quantitative de <i>re-</i>	16
4. La syntaxe : marqueur d'intensité en anglais.....	18
4.1. La préfixation verbale en anglais.....	18
4.2. Schémas syntaxiques.....	19
4.2.1. Constructions « détachées ».....	19
4.2.2. Choix terminologiques.....	21
4.3. Préambule dialogique des constructions « détachées ».....	21
4.4. L'interlocution comme paramètre.....	22
4.5. L'Autre : déclencheur de marqueurs d'intensité.....	23
Conclusion.....	27
Bibliographie.....	28
Annexe.....	31

Intensifiers modify a range or point along an abstractly conceived scale of intensity [...], carry expressive meanings [...], express and achieve subjectivity [...], and contribute to speech act modification [...] via modulation of the speaker's involvement and commitment to the truth of his/her proposition.

Silvia Cacchiani [2011 : 759]

Introduction

L'intensité distingue les marqueurs de *degré* et parmi eux ceux du haut degré [Rouanne 2013 : 124]. Il s'agit d'opérateurs linguistiques (cf. affixes [Cacchiani 2011] ; Amiot 2004], adjectifs [Leroy 2004], adverbes [Lambert 2004 : 117-131 ; Raeber 2016 ; González-Díaz 2008 : 221-243]), opérateurs parfois marqués par une intonation singulière. Mais la question de l'intensité est complexe en ce sens que cette notion renvoie aussi à un ressenti¹. Par exemple, « il fait chaud » fait état du ressenti corporel, mais ce ressenti individuel est converti en mesure « chaud », conforme à un système normatif d'évaluation. « Chaud » est à la fois une synthèse des ressentis et une mesure de degré : le mot est relationnel et articule les deux dimensions. Les phénomènes d'expérience de l'intensité proviennent d'abord d'un niveau élevé dans le ressenti qui crée des effets de scalarité par comparaison. C'est cette acception de l'intensité qui sera déclinée dans le présent article.

L'intensité met en avant une subjectivité « que l'on peut caractériser provisoirement comme le point de vue d'un sujet d'expérience, dont le locuteur constitue le modèle initial » [Lambert 2004 : 124]. Le marqueur d'intensité est motivé par l'intentionnalité² de l'énonciateur qui vise à créer chez l'interlocuteur un relief interprétatif conforme à son motif intentionnel initial par un *intensifieur* [Raeber 2016 : 76]. Mais l'*intensifieur* constitue-t-il la manifestation exclusive du marquage intensif ? Il est difficile de prédire à l'unique appui d'outils linguistiques le résultat interprétatif émanant d'énoncés assortis de marqueur(s) intensif(s). C'est pourquoi nous proposons d'explorer le phénomène d'intensification par le processus dynamique qui fait émerger la notion d'intensité : celui de la parole³.

Nous basons notre étude sur un corpus constitué de descriptions recueillies auprès d'anglophones et de francophones participant à une expérimentation les sommant de décrire le phénomène de mouvement. Chaque expérience sollicite deux étudiant(e)s âgés de 18 à 25 ans : l'un(e) parcourt une quinzaine de chemins dans une pièce et l'autre est chargé(e) de décrire le déplacement de son partenaire. Des cent étudiants recrutés pour participer à l'expérience ressortent cinquante descriptions dont 25 françaises et 25 anglaises, insérant l'examen des données dans une perspective contrastive. L'objectif de l'expérience consiste à analyser les corpus par le prisme de

¹ Lambert [2004 : 123] parle de « sensations éprouvées ».

² Reprenant « l'*intentio* » (intention) de type cognitif, l'intentionnalité est définie comme le pouvoir qu'a la conscience de viser un objet. [Duméry : 2017]

³ Nous associons au processus « dynamique » la parole humaine que Bottineau définit par son inscription « dans l'environnement » (par ses manifestations physiques acoustiques à l'oral), « dans les corps » (par l'engagement moteur des sujets qu'elle recrute) et « dans les esprits » (par les engagements cognitifs multiples que suppose ce recrutement) [2012b : 184].

l'intensité ; cette démarche étant initiée par la dichotomie langagière qui sépare le français et l'anglais dans leur structuration linguistique du mouvement⁴.

Dans une première partie seront exposées les marques d'intensité ou leur absence de marquage, telles qu'elles sont intrinsèquement inscrites dans la structuration langagière du mouvement en anglais et en français. La description de l'expérimentation sera dévoilée dans un deuxième temps, ainsi que les problématiques et hypothèses qui lui sont associées. Un troisième volet présentera les marqueurs d'intensité des descriptions françaises : on commentera le phénomène récurrent de préfixation verbale des descriptions qui ne présente pas de réciprocité dans les descriptions anglaises, comme signalé en quatrième partie. Le marquage intensif s'actualise en anglais au travers de structures syntaxiques. Lesdites marques d'intensité paraissent au travers du détachement de syntagmes prépositionnels situés à gauche de la phrase [Prévost 2003 : §3], reflétant une organisation syntaxique dont l'analyse reposera en partie sur la notion d'intersubjectivité.

⁴ L'anglais appartient aux langues à satellites (*satellite-framed languages*) tandis que le français fait partie des langues à cadrage verbal (*verb-framed languages*) [Slobin 2003, 2004].

1. Structuration langagière du mouvement : quelle intensité ?

1.1. L'intensité : définition

Les marques linguistiques de l'intensité sont liées au renforcement de l'expression du haut degré [Lambert 2004 : 117] via des unités lexicales (cf. affixes, adjectifs, adverbes, etc.)⁵ dont certaines sont qualifiées de *marqueurs*. Les marqueurs renvoient alternativement à des morphèmes grammaticaux morphologiquement invariables (affixes, ordres des mots, etc.), à des connecteurs intégrés à l'énoncé ; ils désignent également des expressions fonctionnant au niveau de la gestion des interactions, alors extérieures à la structure de l'énoncé (Rodríguez Somolinos, 2011 : §11). Les corpus ici examinés nous font nous concentrer sur des marqueurs grammaticaux morphologiquement invariables. Ces marqueurs constituent des « marques linguistiques », que Greimas et Courtés qualifient d'unités « servant de signe de reconnaissance » dans la linéarité de la chaîne parlée (Greimas & Courtés, 1979).

Nous proposons d'étudier le potentiel sémantique de l'ensemble des marques linguistiques qui font ressortir la notion d'intensité⁶ dans les corpus recueillis. Si ces items linguistiques dévoilent ou accroissent la notion d'intensité, il n'est pas question de faire équivaloir une intensité particulière à ces unités qui ne possèdent pas de valeur intensive *a priori* [Romero 2002 : 52]. De nombreuses études associent au terme d'intensité une « notion englobante » recouvrant les termes d'*emphase*, de *focalisation* [Romero 2007 : 58], ainsi que certaines figures de rhétorique (e.g. répétition, énumération, etc.) [Romero 2002 : 53].

Les marqueurs d'intensification ont tendance à porter sur l'effet qui ressort d'énoncés dotés desdits marqueurs. Le résultat produit est souvent comparé aux mêmes énoncés dénués de ces marqueurs afin d'identifier ce que permet l'ajout ou le retrait des indices d'intensité. Romero [2007 : 59] souligne l'écart entre un énoncé marqué et un énoncé non marqué par un opérateur d'intensité :

L'intensité d'un phénomène X consiste dans l'écart (ou la différence) entre deux états x^1 et x^2 relatifs à ces phénomènes.⁷

Si Rouanne [2013 : 124] distingue les marqueurs de (haut) *degré* de l'intensité, mesurer l'élasticité dans l'expression du degré [Lambert 2004 : 121] desdits marqueurs permet de classer des segments phrastiques alors jugés plus ou moins intenses.

1.2. L'intensité : un point de vue

Bon nombre d'études jaugent le phénomène d'intensité en considérant des indices textuels ; la dimension linguistique primant dans des travaux qui mentionnent de façon souvent trop épars le locuteur, à l'initiative de marqueurs intensifs, et l'interlocuteur, chargé d'en saisir l'effet résultant. Nous envisageons donc d'appréhender les motivations d'emploi de marqueurs d'intensité qui relèvent avant tout de la construction d'un point de vue [*Ibid.* : 123].

⁵ Pour des références précises, se reporter à l'introduction.

⁶ Les « marques linguistiques » se distinguent des expressions « marquées » et « non marquées ». Augendre précise que le marquage d'expressions s'effectue sur les plans syntaxique, prosodique et pragmatique. Elle ajoute que les expressions répondant à une structure « marquée » s'inscrivent dans une logique emphatique, contrairement aux segments textuels « non marqués » généralement associés à des emplois discursifs normatifs [Augendre : §10].

⁷ L'accent du phénomène intensif porte soit sur son caractère quantitatif que l'auteur relie à l'*amplitude* (e.g. *C'est mouillé, c'est même trempé*) soit sur son aspect qualitatif qui correspond au *contraste* (e.g. *Ce n'est pas mouillé, c'est trempé*) [Romero 2007 : 59].

Le locuteur établit de manière automatique certaines hypothèses anticipatoires quant au résultat interprétatif que donnera son énoncé chez son interlocuteur. [Raeber 2016 : 76]

L'intensité est ici appréhendée par les structures d'intensité que sélectionne un locuteur qui les représente dans l'énoncé – « représente » à prendre au sens de son étymon latin, *repræsentare*, c'est-à-dire « rendre présent ». L'emploi intensif révèle en effet la présence explicite du locuteur [Malheiros-Poulet 1988 : 527] :

Les indices référentiels liés aux expressions d'intensité existent *dans l'esprit du locuteur* plutôt que dans le monde réel [*Ibid.*: 528]. (nous soulignons)

Cette observation souligne la dimension expérientielle d'un énonciateur dont le choix de marqueurs d'intensité est soumis à la juste reconstruction sémantico-pragmatique du destinataire, chargé de reconstituer le degré d'expression d'intensité, partant « d'une interprétation *par défaut*⁸ » [Raeber 2016 : 76]. C'est en ce sens que la marque intensive revêt un aspect intersubjectif⁹. Cette remarque fait écho à la théorie de l'esprit (en anglais *Theory of Mind* [ToM]) qui désigne l'aptitude d'imputer des représentations mentales aux autres individus à partir d'indices inférentiels¹⁰ [Duval *et al.* 2011 : §1]. Le langage ayant une forte implication dans les tâches de la ToM, les marqueurs d'intensité employés par le locuteur semblent dictés par les représentations mentales qu'il assigne à son interlocuteur. On suppose en effet que le locuteur, par ses contributions discursives, souhaite que s'établisse une corrélation entre son propre état mental et celui de son allocutaire.

L'approche sociolinguistique de Labov [1984 : 43-44] conçoit l'intensité comme « l'expression émotionnelle d'une orientation sociale en regard de la proposition linguistique exprimée »¹¹ [Raeber 2016 : 77]. Si le constat de l'intensité peut ne paraître que linguistique au premier abord, Labov suggère que son résultat ressort également de variables affectives, faisant écho à l'expérience du ressenti précédemment suggérée. Les rôles de locuteur et interlocuteur semblent ainsi loin d'être anodins dans l'analyse de segments phrastiques associés à des marqueurs d'intensité.

L'intensification se fait selon des paramètres liés à *l'expérience de chacun* [Malheiros-Poulet 2016 : 528]. (nous soulignons)

Cette réflexion révoque le caractère objectif du marqueur d'intensification. Dans le cadre de l'expérience, l'intensité, à l'initiative du locuteur s'adresse à un interlocuteur qui n'est pas simple témoin¹², mais également complice [Lambert 2004 : 128] d'une situation que le locuteur fait partager par sa description.

⁸ Passage souligné dans le texte [Raeber 2016 : 76].

⁹ Intersubjectivité : du latin *inter*, « entre », et *subjectus*, « sujet », terme utilisé pour désigner l'existence d'une pluralité des sujets communiquant entre eux et partageant un monde commun, présent à la conscience de chacun [TLFI, s.v. *intersubjectivité*].

¹⁰ « Les inférences sont des interprétations qui ne sont pas littéralement accessibles, des mises en relation qui ne sont pas explicites » [Oktonikoff 2010].

¹¹ La référence à Labov est celle de Raeber qui traduit le passage de l'anglais [Raeber 2016 : 77].

¹² Les interlocuteurs en présence du sujet parlant sont (i) l'expérimentateur et (ii) « l'étudiant 2 » se déplaçant le long des parcours. L'expérimentateur avertit le locuteur (donc « l'étudiant 1 ») qu'il n'interviendra ni pendant ni après la description qu'il est chargé de livrer. « L'étudiant 2 », pour sa part, reste également silencieux, occupé à parcourir les chemins dictés par les consignes (cf. Tableau 1 *infra*). Le sujet parlant s'inscrit donc dans une situation qui inclut deux interlocuteurs potentiels mais silencieux dans le cadre de l'expérience.

1.3. Intensité et sémantisme

1.3.1. Antécédents théoriques

Dans cet article, nous nous interrogeons sur l'expression de l'intensité au travers de la description du mouvement en anglais et en français. Les théories existantes invoquent une dichotomie dans la mise en scène verbale du déplacement dans les langues à satellites (cf. anglais) et les langues à cadrage verbal¹³ (cf. français) qui présentent des actes de distinction différents pour structurer le mouvement linguistiquement¹⁴. Slobin [2004 : 10] précise concernant la manière de mouvement :

S-language¹⁵ children have been guided by their native language to pay attention to *manner of motion* and to construct a set of systematic semantic categories in this domain. (nous soulignons)

La manière de mouvement fait l'objet d'une saillance particulière dans les langues à satellites qui la signalent par le sémantisme de verbes (ex : *jump, tiptoe*). Par comparaison, les francophones emploient peu de verbes marquant la manière de mouvement, davantage concentrés sur le changement de localisation de l'objet en déplacement ; le chemin et la manière de mouvement faisant eux l'objet d'une inférence :

For V-language¹⁶ speakers, manner is much less salient and attention is focused on changes of location and the settings in which motion occurs, [...] both path and manner [being] inferred. [*Ibid.* : 13]

Ainsi, la syntaxe anglaise énumère iconiquement l'ordre de mise en place de la représentation visuelle simulée là où le français l'inverse : *The bird hopped into the room* – *L'oiseau entra dans la pièce en sautillant*. Plus généralement, l'anglais privilégie l'explicitation d'une vision symptomatique, passant sous silence son évaluation considérée comme évidente ; le français, à l'inverse, sous-entend le symptôme et exprime le diagnostic : *She stalked into the room* – *Elle entra dans la pièce d'un pas décidé*¹⁷ [Bottineau 2012a : 7]. Si l'anglais oblige à des distinctions qui semblent plus précises qu'en français – dans la formulation de la manière de mouvement (ex : *zigzag*) et dans celle du chemin (ex : *across*) – ces distinctions, ancrées dans le lexique et les constructions sont-elles à traiter comme une figure particulière d'intensité ?

1.3.2. L'intensité : un phénomène créé

Le phénomène d'intensité semble différer selon les langues considérées :

(1a) The bird flew into the room. ==> Intensité zéro

¹³ Selon la typologie talmyenne [Talmy, 2000a], la structuration langagière de l'acte de mouvement oppose les langues à satellites (anglais, allemand, néerlandais, russe, mandarin, chinois, langues finno-ougriennes, ojobwa, warlpiri) aux langues à cadrage verbal (français, espagnol, italien, turque, hébreu, japonais, langues sémitiques, tamil, polynésien, bantou, quelques branches de la langue Maya, Nez Percé, langue Caddo).

¹⁴ Talmy définit l'acte de mouvement comme suit : "The basic Motion event consists of one object (the *Figure*) moving or located with respect to another object (the reference object or *Ground*). It is analyzed as having four components: besides *Figure* and *Ground*, there are *Path* and *Motion*." [Talmy 2000b : 25]

¹⁵ '*S-language children*' renvoie aux enfants parlant une langue à satellite (i.e. a *satellite-framed* language).

¹⁶ '*V-language speakers*' renvoie aux locuteurs parlant une langue à cadrage verbal (i.e. a *verb-framed* language).

¹⁷ Les exemples français et anglais sont extraits de l'article de Bottineau [2012a : 7].

(1b) L'oiseau entra dans la pièce en volant¹⁸. ==> Intensité maximale

En (1a), la langue anglaise exprime le chemin par une préposition (i.e. *into*) tandis que le mouvement est signalé par le verbe (i.e. *flew*). Puisque le sémantisme des verbes des langues à satellites semble favoriser l'expression de la manière de mouvement, l'intensité de l'énoncé (1a) est nulle (cf. intensité zéro).

En revanche, l'intensité de l'énoncé (1b) est maximale car une des particularités relevant du cadrage verbal est de ne pas mentionner le mode de déplacement prototypique de l'agent (ici, *l'oiseau*). En (1b), l'énoncé spécifie que l'oiseau « vole » – l'expression du déplacement est dès lors contre-indiqué et va à contre-cadrage. Ceci n'est pas sans conséquence : la mention effective de la manière de mouvement crée alors un effet de sens. L'interlocuteur est susceptible de supposer que l'état de l'oiseau, blessé (par exemple) ne lui permet pas de voler, ce qui justifie la précision *en volant*.

Dans la même veine, l'interprétation des exemples (2a) et (2b) relève d'hypothèses similaires à celles formulées en (1a) et (1b) :

(2a) I walked to the bakery. ==> Intensité zéro

(2b) Je suis allée à la boulangerie en marchant. ==> Intensité maximale

En (2b), *en marchant* crée un effet d'intensité puisque le français ne mentionne pas le mode de déplacement prototypique de l'agent (ici *je*, donc un être humain en situation bipédique pour se déplacer). En (2b), précisant le mode de déplacement, le locuteur « *je* » laisse donc entendre qu'il est en situation de handicap ou qu'il n'est pas en mesure de marcher.

De ces deux exemples [cf. (1a) et (2a)] – correctement traduits à première vue – ressort un effet d'intensité, mais pas pour les autochtones des deux langues. Les exemples (1a) et (2a) perçus par des anglophones ne révèlent aucun effet d'intensité. En revanche, la perception d'un effet d'intensification est maximale pour un francophone à l'écoute des exemples (1b) et (2b), par inférence de l'état des agents (*oiseau* en (1b) et *je* en (2b)) dont l'interlocuteur supposera une anomalie mise en relief par la précision de leur mode de déplacement.

Les distinctions propre à l'anglais et absentes de la langue française seraient rétablies dans la traduction des exemples (1b) et (2b) par l'ajout d'items en anglais. Si l'énoncé (2b) devait effectivement correspondre à une traduction réciproque de l'exemple (1a) en anglais – révélant ainsi la part d'inférence que sous-tend (2b) – on pourrait assortir l'énoncé (2a) d'un adverbe comme *actually* :

(2c) I *actually* walked to the bakery¹⁹.

Dans les exemples (1b) et (2b), l'effet d'intensité produit ne relève d'aucune marque linguistique précise. Autrement dit, les participes présents *en volant* et *en marchant* ne s'accordent à aucun schéma d'intensification quelconque ; ils contribuent seulement à créer des effets d'intensité en (1b) et (2b). Ces exemples démontrent que le phénomène d'intensité n'est pas un phénomène *per se* mais un phénomène créé. La traduction des énoncés (1a) et (2a), d'une intensité zéro révèle une intensité maximale par leurs pendants français en (1b) et (2b), ce qui place locuteur et interlocuteur au centre d'une construction dialogique subjective « ressentie » à la première personne.

¹⁸ Les exemples (1a) et (1b) sont issus de [Bottineau 2012a], les occurrences (2a) et (2b) étant issues du même auteur lors d'échanges de visus sur la question.

¹⁹ Le même énoncé pourrait être marqué par un effet intonatif portant sur *walked* (2d) : *I walked to the bakery!* L'effet d'intensité pourrait également s'inscrire par l'ajout d'un adverbe et de l'effet intonatif : (2e) *I actually walked to the bakery!*

2. L'intensité à l'oral : hypothèses

2.1. Expérimentation

Les énoncés dits 'intenses' et leurs corollaires 'non intenses' dépendent des motivations d'emploi des locuteurs et de l'anticipation de la réception interprétative de leurs interlocuteurs. Compte tenu des distinctions sur la structuration différentielle du mouvement en anglais et en français [Talmy 2000a, 2000b ; Slobin 2003, 2004 ; Ibarrexe-Antunano 2002], on s'interroge sur un marquage plus intense susceptible de s'inscrire dans les restitutions langagières orales de francophones et d'anglophones sommés de décrire le déplacement d'individus.

La manière de mouvement, exprimée avec récurrence en anglais atteint-elle un niveau de saturation à l'oral, la faisant passer du haut degré au plus haut degré possible, atteignant ce que Lambert qualifie d'« hyperlatif »? [Lambert 2004 : 117] Par comparaison, le français – passant généralement sous silence le mode de déplacement – fait-il davantage ressortir la manière de mouvement en contexte oral? Les schémas lexico-syntaxiques des deux langues semblent être sous-tendus par un point de vue²⁰ qui fait l'objet d'un apprentissage chez le locuteur dès son plus jeune âge :

In learning the language, the speaker (the child) must surely have realized that the language requires him to attend to certain perceptual or conceptual features when he encodes the message. [...] Thus the child begins by "listening [...] for understanding", gradually learning to think for speaking [Slobin 2004 : 10]

Les points de vue qu'acquière anglophones et francophones s'actualisent en partie au travers du sémantisme de verbes de mouvement qui renvoie à des spécificités conceptuelles propres à chaque langue (cf. "certain perceptual or conceptual features").

2.2. Problématiques

Les descriptions révélant la structuration linguistique du mouvement se basent sur des corpus oraux recueillis auprès de francophones et d'anglophones, âgés de 18 à 25 ans. Les anglophones étudient la langue française à l'université et inversement, permettant ainsi d'homogénéiser l'approche théorique des deux langues appréhendées par les sujets interrogés. Chaque expérience sollicite deux étudiant(e)s, que nous nommerons « étudiant 1 » et « étudiant 2 ». « L'étudiant 1 », seul dans une pièce avec l'expérimentateur, écoute des consignes enregistrées et élaborées selon un protocole, lui donnant des instructions pour suivre un parcours composé de quinze itinéraires, signalés dans le Tableau 1 ci-dessous. Avant que « l'étudiant 1 » ne commence son parcours le long des quinze chemins, « l'étudiant 2 » entre dans la pièce et a pour tâche de décrire l'itinéraire suivi par « l'étudiant 1 »²¹. Cent étudiants ont participé à l'expérimentation et 50 descriptions langagières ont été recueillies. Les 25 comptes

²⁰ Le point de vue ici évoqué se distingue de celui abordé en section 1.2. On insiste ici sur le point de vue en tant qu'appréhension sémantique introspective ressentie par les francophones et les anglophones.

²¹ Les « étudiants 2 », sommés de décrire « l'étudiant 1 » se déplaçant sont placés dans une perspective identique lors de l'enregistrement de leur prise de parole. L'importance de ce dispositif vaut notamment pour l'emploi des prépositions et particules adverbiales ; l'homogénéité de leur perspective permettant une comparaison effective des propositions recueillies.

rendus français et 25 rapports anglais²² insèrent l'examen des données dans une perspective contrastive.

TABLE 1: INSTRUCTIONS OF THE EXPERIMENT²³

INSTRUCTIONS	Paths ¹	Paths to follow ²	Order ³
First, you will follow the blue path and pick up two different-coloured balls.	1	1	1
You're going to set the balls down in the orange hoop that is next to the umbrella.	2	1	
Next, you will get back inside the purple hoop where you started and follow the white path. Once again, you will pick up two different-coloured balls.	3-4	2	2
And you're going to set the balls down in the orange hoop that is next to the umbrella.	5	1	
Next, you will get back inside the hoop where you started and follow the yellow path. You'll choose one of the two balls at the end of the path,	6-7	2	3
which you will set down in the orange hoop beside the umbrella.	8	1	
Next, you will get back inside the hoop where you started and you will walk beside the ropes and pick up two objects of your choice.	9-10	2	4
You will put them down in the hoop next to the umbrella.	11	1	
Then, from the hoop next to the umbrella, you will follow the orange path. You'll choose one of the two Frisbees at the end of the path,	12	1	5
which you will set down in the hoop next to the umbrella.	13	1	
Finally, you will be back in the hoop that marks the starting point. You will pick it up and put it on the table of your choice.	14-15	2	6

¹ Paths: Total of the paths to follow in the experiment (15 in total).

² Paths to follow: Number of paths to follow per instruction (1 or 2)

³ Order: Order of instruction (1, 2, 3, etc.)

Comme indiqué par le Tableau 1, l'individu se déplaçant effectue des allées et venues dans la pièce où a lieu l'expérience, les chemins à parcourir étant ponctués de diverses tâches à accomplir (ex: ramasser puis poser des balles dans un cerceau). Compte tenu des déplacements à effectuer (quinze chemins au total) et de l'aspect récurrent des actions à accomplir (cf. 'INSTRUCTIONS' – Tableau 1), on s'attend à ce que ressorte de la description du locuteur la structuration langagière du mouvement et celle

²² L'expérience a été entreprise en 2015 à l'Université Clermont Auvergne (UCA).

²³ Les consignes données aux francophones figurent en annexe du présent article dans le Tableau 1'. La traduction des instructions françaises et anglaises a été vérifiée par des Maîtres de Conférences anglophones et francophones travaillant en milieu universitaire.

de la répétition. Notre questionnement porte sur la persistance de l'intensité se rapportant aux traits distinctifs de l'anglais et du français dans leur expression du mouvement, sur l'accroissement éventuel de l'expression de l'intensité et sur sa diminution probable en contexte oral. Autrement dit, la description du déplacement d'un individu en contexte oral fait-elle ressortir des marqueurs d'intensité dans les deux langues présentés ?

L'hypothèse selon laquelle la probabilité d'effets d'intensité peut être anticipée est fondée sur le contexte non authentique des situations dans lesquelles s'inscrivent les descriptions. En effet, la consigne présente un aspect contrefactuel puisque la prise de parole en contexte spatial est en général toujours justifiée par une motivation spécifique : on cherche un repère dans un lieu inconnu (la gare dans une ville par exemple). Autrement dit, on parle toujours d'espace pour répondre à un besoin. Or, dans le cadre de l'expérience, on demande au locuteur de décrire le mouvement de son partenaire dans une situation non authentique, ne répondant *a fortiori* à aucun besoin réel. De fait, on suppose que la situation pragmatique représente un facteur extra-langagier susceptible de modifier les traits distinctifs des deux langues, révélant des faits de langue inhabituels en anglais et/ou en français. Le caractère non routinier de la prise de parole peut faire émerger des comportements linguistiques nouveaux, voire non observés jusqu'alors en termes de verbalisation du mouvement.

2.3. Le mouvement décrit à l'oral : stabilité langagière

Compte tenu de la comparaison initiale des exemples (1a) et (1b) et des effets d'intensité que mettent en avant les traits distinctifs propres au français et à l'anglais, les enchaînements syntaxiques de chaque description ont été analysés²⁴. Après examen des 50 descriptions enregistrées, il semble que les routines langagières françaises et anglaises ne soient pas affectées par le contexte oral dans lequel s'inscrivent les comptes rendus des locuteurs, comme le signalent les exemples (3) et (4) :

(3)² He is walking along the blue path. [AB, 09]

(4)³ Il longe le chemin bleu. [Fr, 16]

Alors que les anglophones mentionnent nécessairement le mode de déplacement (*walk* en (3)), les francophones emploient majoritairement des verbes décrivant l'acte de mouvement du sujet, prenant pour acquise la manière du déplacement. Lorsque le mode de déplacement est non prototypique, il est naturellement spécifié par l'anglophone et l'est en général également par le francophone qui a coutume de spécifier les actes moteurs des entités désignées uniquement quand ceux-ci sont non prototypiques [Bottineau 2012a : 7]. Or, dans le cadre de l'expérience, les francophones semblent parfois prendre pour acquise la manière de déplacement du partenaire en mouvement, s'appuyant sur le contexte visuel et sur la co-présence de l'expérimentateur – bons candidats – semble-t-il, à la production d'énoncés marqués par l'inférence. Par

²⁴ Toutes les propositions des énoncés inclus dans les descriptions ont été examinées de façon similaire. Celles des exemples exposés dans les sections suivantes sont précédées d'un chiffre (ex : ³ *Elle marche sur le chemin blanc*) – ici '3' – indiquant qu'il s'agit de la troisième proposition de la description recueillie. Chaque proposition est par ailleurs suivie de l'indication de la langue employée, i.e. [Fr] pour français, [AB] pour Anglais Britannique, et [AA] pour Anglais Américain. La langue employée est elle-même suivie du numéro correspondant à l'étudiant interrogé. Par exemple, [AB, 2] désigne le deuxième étudiant interrogé parmi les locuteurs parlant un anglais britannique.

exemple, les occurrences (5) et (6) font état des mêmes stimuli oculomoteurs²⁵ des locuteurs interrogés, dont les restitutions langagières respectives présentent toutefois des traits sémantiques distincts :

(5) ¹² Philippe va le long des cordes. [Fr, 08]

Le locuteur choisit le verbe *aller*, qui « marque un déplacement depuis un point de l'espace jusqu'à un autre » [CNRTL, s.v. *aller*]. Dans son emploi intransitif, « le terme du déplacement n'est pas indiqué » [*Ibid.*], comme en (5). Le sujet (i.e. *Philippe*) est décrit se déplaçant le long de cordes à sauter (i.e. *le long des cordes*) qui sont disposées en zigzags. Le sujet ayant respecté le mode de déplacement qu'imposait le contour de la trajectoire (en zigzags donc), le locuteur avait le choix de mentionner ou non cette manière non prototypique de déplacement. Or, ni le verbe (i.e. *aller*) ni les autres items langagiers ne font mention de la manière de déplacement du sujet le long du parcours. Seul le déplacement le long d'une trajectoire ressort de la description (cf. *va*). Comme précisé *supra*, le locuteur s'appuie manifestement sur le champ visuel qu'il partage avec son interlocuteur ; s'autorisant alors à faire porter à l'inférence la progression peu commune du partenaire :

We mention only a few salient aspects and leave it to the hearer to infer the rest [Taylor 2002 : 13].

Le commentaire de Taylor s'applique ici aux descriptions des francophones, même en situation où l'on s'attend à une structuration langagière portant une marque d'intensité (en tout cas d'insistance) liée au mode de déplacement non prototypique de « l'étudiant 2 ».

Par comparaison, l'exemple (6) est bien plus explicite dans la description du mode de déplacement du sujet :

(6) ¹⁴ Tom is walking in a zigzag line. [AB, 04]

Le verbe spécifie la façon de se mouvoir (i.e. *walk*) de « l'étudiant 2 », indiquant de surcroît la variation de manière de mouvement du partenaire que lui impose le contour du trajet (i.e. *in a zigzag line*). Deux informations sur le mode de déplacement du partenaire ressortent en (6) – occurrence qui met en scène une forme d'iconicité perceptuelle et présente les unités lexicales du processus moteur par la perception de la scène visuelle [Bottineau 2013 : 91].

Les distinctions propres à l'anglais et au français semblent majoritairement respectées dans les descriptions. Les marques d'intensité inhérentes à l'anglais (cf. (1a) et (2a)) ne semblent pas trouver d'équivalence via un répertoire lexical ou un agencement syntaxique particulier en français. Si la manière de mouvement ne présente à l'oral aucune variation d'actualisation discursive (cf. (5) et (6)), faisant ainsi écho à la stabilité langagière des modèles syntaxiques illustrés en (1a), (1b) et (2a), (2b) – des marqueurs d'intensification ressortent toutefois des descriptions, mais sur des plans différents dans chaque langue. Ces marqueurs portent sur les notions de direction et de répétition (cf. Tableau 1 et 1'). L'intensité comme marqueur de point de vue et de trace subjective [Lambert 2004 : 122-123] apparaît sur le plan syntaxique en anglais ; elle ressort en revanche au niveau lexical en français.

²⁵ Par « stimuli oculomoteurs », terminologie qui pourrait nous être reprochée de par la « réponse » qu'elle invoque, nous entendons le « champ visuel » auquel assistent les locuteurs ; ce que Merleau-Ponty qualifie « d'excitant » [Merleau-Ponty 1945 : 15].

3. L'intensité en français : un phénomène émergent

3.1. La préfixation

En français, le marquage d'intensité porte sur les verbes. En effet, une quantité importante d'items verbaux sont précédés du préfixe *re-* (e.g. *repartir*), celui-ci évoquant la notion de répétition une fois le préfixe adjoint à la base verbale (e.g. *partir*). La répétition est conçue comme :

Figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois soit le même terme, soit le même tour pour *mettre en relief* une idée, un sentiment. [TLFI, s.v. *répétition*]. (nous soulignons)

Si la « mise en relief » semble avoir des liens connexes avec l'intensité, Kiesler [2000 : 224-238] précise que la mise en relief – « notion fondamentale de la linguistique [...] n'a jamais été définie de manière explicite ». Aussi la répétition, si elle sert à « mettre en relief », cette figure ne semble pas, de prime abord relever d'un quelconque marqueur d'intensité.

La répétition consistant en « l'action de refaire une ou plusieurs fois » [s.v. CNRTL *répétition*], son marqueur linguistique s'actualise en partie par le préfixe *re-* :

Notre « préfixe » permet à *l'homme dans la langue*, pour citer Benveniste, de regarder de haut le procès du verbe et d'agir sur lui et de le diriger, vers l'arrière, à nouveau, de le déplacer, de le faire rebondir, de l'échanger, de marquer une certaine intentionnalité [...] ce qui a été compris comme un sens intensif, de faire dupliquer le procès par un autre sujet, et si l'on va trop loin au fond des choses, de l'annihiler. [Weill 2009 : §2]. (souligné dans le texte)

La définition de Weill mentionne explicitement le sens intensif de *re-*, parmi les nombreux sens de ce préfixe, tel qu'il a sémantiquement mué ; de son acception latine à sa signification en français et en anglais contemporains. Si le sens de *re-* se décline par *à nouveau* et *en arrière* [*Ibid.* : §2], Rey [1995] y ajoute une valeur intensive²⁶ à sa définition. Cette valeur, représentant le troisième sens de *re-*, déjà présente en latin consiste à « continuer dans le même sens le mouvement primitif en l'amplifiant pour le poursuivre au fond des choses, en s'y impliquant ou en compensant un mouvement d'ordre détriminaire »²⁷ [Weill 2009 : §8].

Dans le cadre de l'expérience, c'est le sens *à nouveau* qui ressort principalement de la collocation de *re-* et des items verbaux. Cette signification est assez récente sur le plan lexicologique puisque les nombreuses mutations sémantiques de *re-* ont eu lieu en moyen français où les verbes comme *revenir* ou *retourner* manifestaient à cette époque l'oscillation de deux idées opposées ; (i) celle d'une manœuvre de retournement dans le domaine spatial et (ii) l'idée d'un retour compensatoire vers un état antérieur des choses²⁸. Le sens *à nouveau*, issu du sens (i), tel qu'il se manifeste dans les descriptions semble naturellement résulter des consignes de l'expérimentation (cf. Tableaux 1 et 1')

²⁶ Cette observation est celle de Weill qui cite Rey [1995].

²⁷ C'est le cas de *bullio*, signifiant « bouillir, envoyer des bulles d'air à la surface à partir du fond », *rebullio* exprimant lui le fait de « bouillir en faisant déborder à l'extérieur et en rejetant les bulles à partir du fond » [Weill 2009 : §8].

²⁸ Par exemple, *revenir* a un sens dit « intérieur » à partir du XVII^e siècle : « revenir à soi » signifie « reprendre ses esprits ». À l'instar de *revenir*, de nombreux verbes (ex : *rebondir*, *relever* etc.) acquièrent un sens dit « positif ». Par exemple, *faire revenir des légumes*, c'est leur donner, sur le feu, une couleur appétissante qu'ils n'ont jamais eue avant [*Ibid.* : §30].

qui prescrivent des manifestations de retour aux sujets, sommés de parcourir quinze chemins.

Les francophones font ressortir ce sens de répétition par la préfixation verbale. *Retourner* ou *revenir* ne présentent *a priori* aucune marque d'intensité, comme les paires d'exemples suivantes :

(7) ¹² Il *part* vers le cerceau orange. [Fr, 18]

(8) ⁸ Il *repart* vers les balles déposées par terre. [Fr, 18]

(9) ⁴ Elle *vient* vers moi où se trouve le cerceau violet. [Fr, 12]

(10) ¹⁰ Elle *revient* vers le cerceau violet qui marque le point de départ.
[Fr, 12]

En quoi peut-on considérer que la répétition marquée par *re-* fait effectivement partie d'actes langagiers dits intenses ? Autrement dit, qu'est-ce qui m'autorise à considérer qu'une forme qui se répète crée des effets d'intensité ? Prenons l'exemple de l'article *le* en français. Sa répétition dans un même énoncé n'en fait pas ressortir une quelconque intensité : « On nous a reproché [...] de montrer partout *le* sordide, *le* louche, *le* visqueux, et de négliger un certain nombre de beautés riantes » [cf. [Sartre 1946 :10] CNRTL].

3.2. Le préfixe *re-* : marqueur d'intensité

Si l'on considère que la répétition équivaut à l'intensité, celle-ci n'est alors pas considérée par l'impression subjective d'un niveau élevé dans le ressenti. L'appréhension théorique de la répétition, alors conçue comme la mesure des propriétés de la chose va à l'inverse de la définition de l'intensité à laquelle nous souscrivons ici. Dans le cadre de l'expérience, l'objectif de la répétition en *re-* est de faire état d'un acte exécuté à *nouveau*, signalant la réitération d'un processus.

Si les exemples (8) et (10) manifestent une neutralité relative au phénomène intensif via la préfixation en *re-*, ce même préfixe fait ressortir des marques d'intensité en (11) et (12) :

(11) ¹⁰ Elle *repart* et

¹¹ *reramasse* deux balles de couleurs différentes sur le chemin blanc. [Fr, 22]

(12) ¹² Il va sur le troisième chemin et

¹³ *rereramasse* les balles pour les déposer dans le cerceau orange.

[Fr, 01]

L'emploi excessif de *re-* retient ici notre attention avec le verbe *ramasser*. Quels sont les éléments qui nous permettent de parler d'intensité ? Un premier critère relève de la forme lexicale. En effet, aucune entrée lexicale ne correspond à *reramasser* ou *rereramasser*, contrairement à *repartir* en (8) et *revenir* en (10). En (11) et (12), il semble que les locuteurs rapportent des actes précédemment effectués par leur partenaire sur les premiers chemins parcourus.

En (11), le locuteur « *reramasse* les balles » : cet acte correspond à la seconde consigne de l'expérience²⁹. En (12), le partenaire « *rereramasse* les balles », exécutant cette action pour la troisième fois (cf. Tableau 1). En (11) et (12), les locuteurs font donc équivaloir l'emploi du préfixe pour chaque réitération d'un acte antérieurement effectué. D'autres verbes sont concernés par ces emplois préfixés inappropriés, comme en (13) et (14) :

(13) ¹⁵ Joël *rerentre* dans le cerceau de départ. [Fr, 19]

(14) ¹⁴ Il *relonge* un chemin, jaune cette fois. [Fr, 24]

Le phénomène de préfixation apparaît une fois que le locuteur semble en mesure d'anticiper le caractère répétitif des actions que son partenaire doit effectuer. Le partenaire doit rejoindre le cerceau de départ avant de parcourir le chemin suivant – prise de conscience que le locuteur lexicalise par le préfixe *re-*, signalant ainsi sa perception effective du déroulement de l'action au retour de chaque chemin parcouru par « l'étudiant 2 ». En (14), le locuteur emploie le verbe *longer* antérieurement utilisé, qu'il fait ici précéder de *re-* pour marquer l'aspect itératif de l'acte observé³⁰.

Les verbes concernés par l'emploi non commun de *re-* figurent dans le Tableau 2 (cf. (3)) et sont mis en opposition aux verbes précédés du même préfixe correspondant à des entrées lexicales effectives (cf. (2)), qui ne sont elles-mêmes pas « sur-préfixées »³¹. Les items inclus dans la colonne (1) du Tableau 2 représentent des bases verbales qui ont toutes été modifiées par le phénomène de préfixation. Les verbes en italiques représentent les seules paires d'items (cf. (1) et (2)) non affectées par le phénomène de « sur-préfixation ».

TABLEAU 2 : VERBES PRÉFIXÉS PAR *RE-* INDIQUANT DES EFFETS INTENSIFS EN FRANÇAIS

(1) Entrées lexicales non préfixées	(2) Entrées lexicales préfixées en <i>re-</i>	(3) Emploi de verbes préfixés en <i>re-</i> dans l'expérience
contourner entrer / rentrer faire demi-tour <i>faire le chemin</i> <i>faire le tour</i> franchir joindre longer <i>partir</i> <i>passer</i> pénétrer ramasser traverser <i>venir</i>	refaire demi-tour <i>refaire le chemin</i> <i>refaire le tour</i> ³² rejoindre <i>repartir</i> <i>repasser</i> <i>revenir</i>	<u>recontourner</u> <u>rerentrer</u> <u>rerefaire demi-tour</u> <u>refranchir</u> <u>rerejoindre</u> <u>relonger</u> <u>repénétrer</u> <u>reramasser/rereramasser</u> <u>retraverser</u>

²⁹ Le partenaire commence en effet par ramasser deux balles sur le chemin bleu et doit en ramasser deux autres sur le chemin blanc (cf. Tableau 1).

³⁰ Effectivement, les propositions antérieures à la proposition²⁴ du 'locuteur 24' (cf. [Fr, 24]) en (14) correspondent à : « ¹¹Antoine *longe* le chemin blanc, ¹² puis ramasse les balles de couleurs différentes posées par terre, ¹³ Antoine revient ».

³¹ On pourrait par exemple anticiper des verbes comme **rerepartir*, à l'instar de certains verbes susmentionnés (cf. *reramasser*, *rerentrer*). Mais dans la colonne (2) du Tableau 2, les unités préfixées par *re-* sont communément admises dans le répertoire lexical des francophones.

³² Avec le verbe *faire*, Weill [2009 : §3] spécifie que *re-* bénéficie d'une certaine indépendance en français, comme l'exemplifient les occurrences *refaire le tour*, *refaire le demi-tour* et *refaire le chemin* (cf. Tableau 2).

Les verbes soulignés de la colonne (3) indiquent la singularité de l'engagement constructionnel des locuteurs et signalent l'improvisation individuelle des énonciateurs dans le panorama de leurs contributions lexicales antérieures [Bottineau 2012b : 185]. Les verbes inclus dans la colonne (3) renvoient à une certaine anormalité linguistique, l'anormalité étant définie « par référence à un groupe déterminé préalablement établi » [CNRTL, s.v., *anormalité*]. L'anormalité qui ressort des verbes utilisés (cf. colonne [3]) se caractérise par un emploi lexical non reconnu (au sens d'inemployé) desdits items verbaux, dont la validité de l'interprétation ne s'actualise qu'au travers des stimuli oculomoteurs soumis aux locuteurs chargés de décrire la scène. Moeschler précise :

Un énoncé ne peut s'interpréter que dans un contexte particulier, contexte que toute description pragmatique se doit d'explicitier; d'autre part, [...] l'interprétation pragmatique est guidée par des marques linguistiques, dont le potentiel sémantique ne s'actualise qu'au niveau pragmatique. [...] La pragmatique (cf. van Dijk 1977) constitue la composante ultime de la théorie linguistique [Moeschler 1989 : 44].

Les occurrences verbales (sur)préfixées ne s'inscrivent pas dans le cadre des apprentissages lexicaux antérieurs et désormais stables des locuteurs francophones interrogés. Le phénomène de (sur)préfixation intervient dans un contexte particulier (celui de l'expérimentation) dont il est nécessaire d'avoir connaissance avant d'examiner les sélections verbales recueillies qui s'éloignent d'une certaine norme. Kaminker envisage la norme comme suit :

Opinion, comme appréciation sur les pratiques linguistiques. C'est donc expressément de norme subjective³³ dont il est question [Kaminker 1976 : 12].

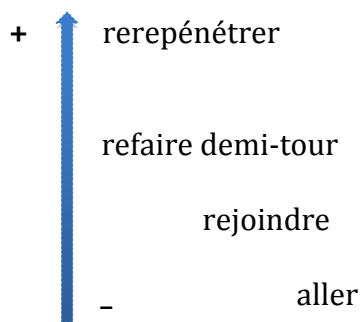
La norme est en effet portée par les sujets, c'est une préférence, une position dans la pratique linguistique. La norme renvoie à ce que Kaminker qualifie d'*usage normal* alors valorisé par une norme, insistant sur le fait qu'il n'y a pas de normalité ainsi entendue que dans le moment de l'écart [*Ibid.* : 13]. Les verbes inclus dans la colonne (3) du Tableau 2 renvoient précisément à la prise de conscience d'un écart par rapport à une norme, écart qui se manifeste par l'improbabilité de la collocation du préfixe *re-* auprès d'items verbaux généralement non préfixés.

3.3. La valeur quantitative de *re-*

Le fait d'accoler le préfixe *re-* à des verbes qui d'ordinaire ne s'emploient pas comme tels rend l'acception de ces items complètement nouvelle (ex : *relonger*, *retraverser*). Par ailleurs, la répétition du même préfixe à d'autres bases verbales qui tolèrent généralement ledit préfixe (ex : *refaire demi-tour* > *rerefaire demi-tour*) en fait ressortir un aspect lexical abscons. Ce caractère novateur et sibyllin des verbes employés, marqués par l'emploi excessif et souvent inapproprié de *re-* manifeste un aspect alors intense, rendant discutables les acceptions verbales recueillies. L'emploi de ce marqueur lexical peut être imputé au contexte oral et au champ visuel nouveau qui s'offre aux locuteurs interrogés, contraints de trouver des stratégies langagières pour faire état d'actes répétitifs dans un temps limité.

³³ Kaminker oppose la définition de la norme *subjective* à celle de la norme *objective*, c'est-à-dire la *variété*, au sens où le français de Paris et celui du Midi représenteraient deux normes (objectives) du français [Kaminker 1976 : 12].

L'intensité des descriptions françaises relève de l'excès d'emploi du préfixe *re-*. Si la répétition n'est pas nécessairement un marqueur d'intensité, la double mention dudit préfixe (ex : *rerepénétrer*) devant certains verbes en manifeste le caractère intense, faisant directement écho à leur base verbale non préfixée et communément admise (ici, *pénétrer*). L'amorce verbale en *re-*, par sa (simple ou double) mention devant des verbes qui d'ordinaire n'emploient pas ce préfixe crée ainsi un écart avec des unités non préfixées. La valeur quantitative de ce préfixe est alors à la source d'un effet de sens intense. Par ailleurs, le simple ou le double ajout de *re-* devant les verbes crée une échelle de valeurs liée au système intensif [Malheiros-Poulet 1988 : 529]. Ce préfixe signalant la duplication du mouvement, les énoncés dans lesquels s'inscrivent les verbes préfixés sont plus intenses que les autres. Les occurrences qui font état de mouvement par des verbes comme *aller*, *parcourir* ou *se déplacer* indiquent, au contraire, un déplacement « non intense » sur une échelle de valeurs :



- Figure 1 : gradation de l'intensité par l'adjonction de *re-* à des bases verbales -

Les verbes doublement préfixés (cf. *rerepénétrer*) figurent naturellement en haut de l'échelle de valeurs illustrée dans la Figure 1. Ensuite ressortent ceux dont la marque intense apparaît par l'écart entre l'occurrence préfixée (cf. *refaire demi-tour*) et son emploi non préfixé (cf. *faire demi-tour*). En bas de l'échelle de valeurs figurent les verbes révélant un déplacement neutre au sens « non intense » comme le verbe *aller* précédemment mentionné. D'autres verbes préfixés par *re-* ne font pas nécessairement écho à leur base préfixée, comme le verbe *rejoindre*.

Rejoindre signifie « joindre à nouveau ce qui a été séparé » (CNRTL, s.v. *rejoindre*), justifiant alors le préfixe *re-* qui met en avant l'idée de faire à *nouveau*. Quant aux emplois de *joindre*, « mettre ensemble, mettre avec, réunir » (CNRTL, s.v. *joindre*), plusieurs de ses acceptions s'avèrent interchangeable avec celles de *rejoindre*, notamment dans le registre militaire : *joindre une unité*³⁴ : « je joignis l'armée des princes³⁵ », « Ils joignent les compagnies³⁶ » (CNRTL). *Rejoindre* fait ainsi partie des verbes préfixés en *re-* qui n'évoquent pas forcément le renforcement ou la duplication de sa base non préfixée.

Si l'emploi des deux verbes peut, en certaines occurrences, être interchangeable, *joindre* dévoile toutefois des sens qui s'avéreraient caducs si on le faisait précéder de *re-* par exemple, au sens de « rapprocher » avec *joindre les genoux* → ?*rejoindre les*

³⁴ « Joindre une unité » correspond à l'une des définitions du verbe *joindre* du CNRTL, qui propose une définition de ce verbe exactement analogue à celle de *rejoindre*.

³⁵ Sénac de Meilhan, [*Émigré 1797 : 1597*] [CNRTL].

³⁶ Pesquidoux, [*Chez nous 1923 : 3*] [CNRTL].

genoux)³⁷. C'est le cas de son emploi dans l'expérimentation, où l'utilisation de *rejoindre* aurait difficilement été interchangeable avec celle de *joindre* (ex : ¹⁰ *Lucie rejoint le cerceau orange* [Fr, 29] > ?*Lucie joint le cerceau orange*). Par son sémantisme, *rejoindre* semble rarement signaler le renforcement du verbe *joindre*, chacun des verbes revêtant un sens qui lui est propre, inscrit dans le répertoire lexical du locuteur qui choisit l'une ou l'autre des significations de deux verbes distincts.

4. La syntaxe : marqueur d'intensité en anglais

4.1. La préfixation verbale en anglais

Comparés aux nombreux verbes préfixés en français, très peu d'items précédés de *re-* figurent dans les descriptions anglaises :

(15) ⁸ He remembers

⁹ he has to pick up the two balls

¹⁰ lying on the floor. [AB, 25]

En (15), le verbe non préfixé de *remember* n'existe pas. *Remember* fait partie de ces items dont l'anglais n'a conservé que les verbes composés de l'anglo-normand. Parmi eux, *estorer*, *querre/querir*, *member* et *conoistre* ont été conservés sous les formes *restore*, *request*, *remember*, et *reconnoitre* (toujours employé sur le plan militaire) [Weill 2009 : §43].

L'anglais accorde une place notoire au verbe dans la phrase, ce qui explique qu'il ait conservé des verbes qui ont disparu en français (*to remain*, de *remanoir* ; *to record* de *recorder* ; *to repair* de *repairier*, ce dernier ayant souffert de l'homonymie avec *to repair*, de *réparer*) [*Ibid.* : §42].

Cette brève présentation des verbes anglais préfixés en *re-* en justifie les rares occurrences dans les descriptions. En anglais, *re-* exprime une certaine exigence de la conscience et intensifie la forme du verbe simple, lorsqu'elle existe. C'est le cas de *to require*, issu de l'ancien français *requérir* qui n'a pas conservé sa forme simple *quérir*. [*Ibid.* : §44]. L'anglais a créé *to request*, dérivé morphologique du participe du verbe latin *quaero* : « chercher à savoir, à se procurer » [*Ibid.* : §8].

Le préfixe anglais *re-* peut avoir le sens à *nouveau*, qui fait écho au sens véhiculé par les verbes français précédés de ce préfixe. Mais dans ce cas, Weill [2009] précise que le préfixe est séparé de la base par un trait d'union, comme s'il s'agissait d'une valeur qui n'était pas vraiment la valeur de base³⁸. Cette observation justifie la quantité inférieure de verbes anglais préfixés en *re-* dans les descriptions anglaises, par comparaison au français : les verbes de mouvement (ex : *tiptoe*, *zigzag* etc.) ne sont effectivement jamais préfixés par *re-*.

Quelques verbes en revanche sont employés par l'amorce *re-* qui n'exprime pas le sens à *nouveau*, comme *remain* en (16) :

³⁷ Autre sens : « unir en soi, allier » avec *joindre la force à la beauté* → ?*rejoindre la force à la beauté*, CNRTL).

³⁸ Par exemple, *to re-man a man-of-war* signifie « réarmer un vaisseau de ligne ».

(16) ¹⁹ Bill remains motionless,

²⁰ Well, I think

²¹ he doesn't know

²² what he has to do next. [AA, 17]

D'origine latine, *remain* vient de *remaneo* : « rester intact après une soustraction ». Nous retrouvons ce sens en ancien français (*remanoir*) et en anglais (*to remain, a remain, a remnant*) ; *remanoir* signifiant « demeurer intact et bloqué sur ses assises, subsister fort diminué après une opération de soustraction ». Ce composé de *manoir* : « demeurer chez soi », du latin *maneo* : « rester intact » a totalement disparu après le XV^{ème} siècle, ne laissant pour seule trace que le terme agricole *rémanent*. En anglais contemporain, *remain* retient l'idée d'un aspect bloqué en suspens³⁹ et conserve l'idée de soustraction ou de blocage⁴⁰, illustrée par la proposition¹⁹ de l'énoncé (16).

Remember et *remain* représentent les seuls verbes en *re-*⁴¹ employés dans les descriptions. Par leur développement diachronique, ils ne révèlent pas la signification de la préfixation en *re-* telle qu'elle jouxte les verbes français pour cibler l'idée de renforcement ou de redoublement. La valeur des verbes anglais préfixés revêt l'aspect *implicatif* du préfixe *re-* [*Ibid.*]. Par ce préfixe, en latin, le sujet s'implique personnellement dans l'action et fait un examen critique ; phénomène que l'on constate en ancien français (*garder* > *regarder*) et en anglais (*collect* > *recollect*) [*Ibid.* : §8]. On retrouve le point de vue ou la trace subjective qu'invoque *re-* dans des verbes comme *request*, du latin *quaero* (défini *supra*) dont le sens, par l'ajout de *re-* a mué puisque *requaero* signifie « être en quête d'une solution à une question épineuse, chercher quelque chose qui manque et dont on a besoin ».⁴²

D'un point de vue étymologique, le préfixe *re-* des verbes du type *request, require, ou reclaim* semble donc manifester une intensité subjective, du moins un degré d'engagement particulièrement élevé du locuteur, dénotant, de fait, une valeur intense. Mais cette valeur n'est pas présente dans les descriptions des locuteurs anglais par les verbes susmentionnés qui ne figurent pas dans leurs rapports. Contrairement aux francophones qui révèlent des marques d'intensité par le verbe, les anglophones laissent poindre l'intensification par la syntaxe.

4.2. Schémas syntaxiques

4.2.1. Constructions « détachées »

Les signes d'intensité des descriptions anglaises se révèlent par des schémas syntaxiques non prototypiques. Autrement dit, il s'agit de schémas qui ne correspondent pas à l'ordre canonique des arguments⁴³ de la phrase simple [Greenbaum & Quirk 1990 :

³⁹ *Remain* a perdu au XIV^{ème} siècle le sens de « disparaître » analogue au sens de *remanoir* en ancien français.

⁴⁰ *To remain* a aussi le sens de « rester après soustraction » : *The gaiety is gone of course it is, but an astonishing fortitude remains.* (O'Brian, *Blue at the mizzen*) in [Weill 2009 : §45].

⁴¹ Pour plus de détails sur la correspondance franco-anglaise de la préfixation en *re-* d'unités verbales et nominales (e.g. *revanche* – *revenge*), voir [Weill 2009].

⁴² Ces bases latines ont naturellement entraîné les verbes *querre/querir, requerre/requerir* en français et *request* en anglais.

⁴³ Par *argument*, nous entendons « chacun des termes mis en relation avec un autre terme par une opération de prédication » [Groussier & Rivière 1996 : 18].

204]. Basée sur une typologie de sept agencements⁴⁴ d'éléments la constituant, la phrase simple est toujours initiée par le sujet suivi du verbe (e.g. SVO, SVC, *etc.*). Or, certaines phrases recueillies dans les rapports anglais commencent par un ou plusieurs syntagme(s) prépositionnel(s) (SP), suivi(s) de l'un des ordres prototypiques proposés par Greenbaum et Quirk [*Ibid.*], comme en (17) et (18) :

(17) ¹² Back across the room, she is walking along the orange path.
[AB, 03]

(18) ¹⁶ To the right, along the yellow markers, Tom is going ahead,
right in front of him. [AA, 10]

On observe un détachement des syntagmes prépositionnels associés aux verbes *walk* en (17) [i.e. *back across the room*] et *go* en (18) [i.e. *to the right, along the yellow markers*]. Nous parlons ici de constructions « détachées », le terme « construction » soulignant le caractère syntaxique de notre conception du détachement [Prévost 2003 : §3].

La problématique du détachement est ici envisagée dans le cadre de l'opération qui permet de mettre en relief les SP, opération que nous qualifions ici de « focalisation ». Si l'on admet que tout énoncé a une organisation informationnelle, on peut considérer que, dès lors que l'on produit un énoncé, on réalise une opération de focalisation, au sens où l'on apporte une information nouvelle [*Ibid.*: §24]. Or, se départant parfois de l'ordre prototypique de la phrase simple en anglais, la préfixation de SP qu'opèrent les locuteurs en certaines occurrences tend à mettre en relief l'information nouvelle. C'est à cette construction⁴⁵ que nous réservons le terme de « focalisation » que Groussier et Rivière définissent comme suit :

Mise en relief, opération énonciative consistant, pour l'énonciateur, à donner à son énoncé une forme *qui attire l'attention du co-énonciateur* sur un élément de celui-ci [Groussier & Rivière 1996 : 84]. (nous soulignons)

L'information nouvelle considérée fait référence au « focus » – « élément sur lequel porte une opération de focalisation » [*Ibid.*: 84] – qui participe ici à la mise en scène verbale de la notion d'intensité.

D'un point de vue cognitif, un élément est « en focus » s'il est le plus actif dans la représentation mentale du locuteur ou du destinataire. Le *focus* a un statut informatif ; il s'applique à l'élément porteur d'information nouvelle et sa mise en relation avec le reste de l'énoncé rend ce dernier informatif⁴⁶ [Prévost 2003 : §9-10]. Cette définition est illustrée par les SP situés en amorce des phrases (17) et (18), où la préfixation des syntagmes aux phrases d'accueil apporte une information nouvelle dans la linéarité de la chaîne parlée, intensifiant dès lors l'aspect informatif qu'ils recouvrent. Les éléments détachés à gauche en (17) et en (18) ont un rôle syntaxique dans la proposition puisque gouvernés par le verbe. Prévost les qualifie de constructions syntaxiques « liées », les opposant à des constructions syntaxiques « non liées » [*Ibid.*: §116]⁴⁷. Cette marque

⁴⁴ (1) SV, (2) SVO, (3) SVC, (4) SVA, (5) SVOO, (6) SVOC, (7) SVOA – S correspondant à *Subject*, V à *Verb*, O à *Object*, C à *Complement*, et A à *Adverbial elements* [Greenbaum & Quirk 1990 : 204].

⁴⁵ Le terme « construction » a ici une valeur très générale ; il désigne l'ensemble des moyens à même de réaliser une focalisation.

⁴⁶ Notre définition du *focus* correspond ici à la structure informationnelle défendue par Lambrecht [1994] et Prévost [2003], dans leur évocation des problématiques définitoires des notions de « thème », « topique » et de « focus ».

⁴⁷ Prévost [2003 : §116] propose une construction « non liée » : '*Le quartier de l'église, ils ont refait tous les trottoirs*' dans laquelle la liaison qui associe *le quartier de l'église* à *tous les trottoirs* est purement sémantique (de type anaphore associative) mais où le lien n'apparaît pas syntaxiquement.

d'intensité, par l'agencement syntaxique non canonique des SP préfixés ressort particulièrement lorsque les constructions détachées jouxtent des propositions à l'agencement syntaxique prototypique.

4.2.2. Choix terminologiques

Le *focus*, tel qu'il est défini et considéré dans les descriptions se distingue du « topique » et du « thème », concepts initiant les opérations de topicalisation et de thématisation. Les trois concepts (i.e. *focus*, thème, topique) manifestent des liens évidents mais leur subjectivité définitoire en rend souvent les frontières terminologiques peu étanches [Porhiel 2005 : §5]. Les caractéristiques du *focus* mentionnées *supra* le distinguent du thème dont la délimitation est souvent fluctuante [Porhiel 2005 : §4]. À l'instar du *focus*, le marqueur de thématisation est une unité linguistique en tête de phrase du type à *propose de X, au sujet de X* [Ibid.]. Mais il s'oppose au *focus* puisqu'il n'est pas intégré à la structure sujet-prédicat. S'il est préfixé dans l'énoncé, il se trouve en dehors de la structure argumentale de la phrase ; Foley et Valin parlent d'*external topics* [Foley et al. 1985 : 299]⁴⁸. Le thème ne joue donc aucun rôle syntaxique dans la structure phrastique, le seul lien qu'il entretient avec la phrase qui l'héberge étant un lien anaphorique qui prend souvent la forme d'un pronom⁴⁹ [Porhiel 2005 : §11]. Par ailleurs, l'information véhiculée par le thème est considérée comme connue⁵⁰ [Ibid. : §27], contrairement au *focus* de notre analyse qui apporte, en chaque occurrence, une information nouvelle.

On peut en revanche faire coïncider la définition du *focus* avec celle du *topic* juste cité (cf. *external topics*), le *topic* renvoyant à une catégorie cognitive et pragmatique [Porhiel 2005 : §5]. Cet élément a trait au contexte, puisqu'il s'agit d'un item à propos duquel « il est pertinent de dire quelque chose » [Prévost 2003 : §17]. À l'instar du *focus*, notre définition du *topic* est ici axée sur son statut informatif. Le *focus* analysé dans les descriptions est caractérisé par la proéminence prosodique qui lui est associée. En effet, le *focus* des exemples (17) et (18) se démarque du reste de la phrase par son marquage intonatif, renforçant alors l'intensité de l'élément détaché. Dans ce type d'exemples, la première préposition ou particule adverbiale du SP révèle souvent un signal intonatif particulièrement marqué, quel que soit l'empan⁵¹ de l'élément détaché de la phrase :

(19) ¹⁹ From the left hand corner, back to the starting point, Fiona is coming towards me. [AB, 21]

En (19), *from* et *back* initiant les deux SP préfixés de l'énoncé sont particulièrement accentués, ce qui n'est pas le cas de *towards*, en position postverbale, qui ne reçoit aucun trait accentuel.

4.3. Préambule dialogique des constructions « détachées »

L'antéposition des SP semble installer une corrélation entre le point de départ positionnel de l'énoncé et un point de départ cognitif au sens où les SP présentent à l'interlocuteur une accessibilité cognitive spécifique de l'acte de mouvement. Tous les SP positionnés de la sorte invoquent la direction suivie par les partenaires, mettant en

⁴⁸ [Foley et al. : 1985] sont cités par Porhiel [2005 : §11].

⁴⁹ Porhiel [2005 : §11] donne l'exemple suivant : « Quant aux lecteurs de Proust, *ils* auront bien entendu reconnu [...] l'allusion à certaine 'Mélancolique Villégiature...' ». Le pronom *ils* renvoie au marqueur de thématisation constitué des *lecteurs de Proust*.

⁵⁰ Porhiel précise que la notion de *connu/donné* fluctue d'un chercheur à l'autre et qu'elle peut être interprétée de façon différente.

⁵¹ Nous empruntons le terme « empan » à Porhiel [2005 : §50].

exergue la notion de directionnalité. Dans la linéarité des descriptions, la lexicalisation des déplacements du partenaire installe une familiarité cognitive liée au mouvement qui accapare l'attention du locuteur et en fait ressortir la structuration langagière qu'il choisit de lui assigner. Compte tenu du centrage attentionnel, certains locuteurs amorcent leurs énoncés par des informations locatives qu'ils considèrent saillantes. En ce sens, la situation⁵² installe un cadre pragmatique préliminaire aux propositions initiées par des SP, propositions dont le contact à des propositions à l'agencement syntaxique prototypique ne crée alors pas de rupture de cohérence [Traugott 2010 : §31] dans la linéarité du discours.

L'exemple (20) illustre cette cohésion discursive préparée en amont par les quatre premières propositions qui installent la marque d'intensité de la cinquième, que la construction disloquée distingue des autres :

- (20) ¹ Emily is in the purple hoop,
² She starts walking along the blue path,
³ She is picking up a pink ball, now another pink ball,
⁴ She is putting the balls down into the orange hoop and
⁵ *Back to the purple hoop*, she's now heading back to the purple hoop. [AB, 15]

Le syntagme *back to the purple hoop* figure au début de la proposition⁵ et également en position postverbale, sa position préfixée pouvant s'interpréter comme une trace de subjectivité, un marqueur d'intensité, révélé de surcroît par une soudure intonative marquée. La répétition du syntagme dans la même proposition ne fait que renforcer son aspect intense⁵³.

4.4. L'interlocution comme paramètre

Comme exposé en (20), les constructions préfixées viennent souvent conclure des séquences de propositions via l'opération de focalisation qui s'inscrit dans une perspective communicationnelle [Prévost 2003 : §28]. Le paramètre constructionnel des constructions aux agencements syntaxiques non prototypiques n'est pas le seul critère à participer au marquage intensif de ces structures. Celles-ci sont émises en contexte – un contexte interlocutif, reliant locuteurs et interlocuteurs⁵⁴, qu'il convient d'intégrer à notre commentaire. Nous considérons ici les micro-variations [Traugott 2010 : §42] des constructions en fonction du rapport interlocutif dans lequel elles s'inscrivent.

Envisager l'acte langagier comme rencontre interlocutive conduit à considérer comme fondamentale la question de l'attention à l'Autre – attention qu'il faut capter puis maintenir et diriger [Douay et Roulland 2012 : 11].

⁵² Nous entendons le terme « situation » au sens de Gardiner dans sa théorie de la situation [Gardiner 1951]. Ce terme, à nouveau employé dans les sections suivantes répondra également à la définition qu'en donne Gardiner.

⁵³ On ne parlera pas ici de détachement de syntagme « à droite » dont l'objectif discursif diffère de l'élément détaché « à gauche », comme le précise Lambrecht [2001a] cité par Prévost [2003 : §53]. Dans le cas présent, nous ne considérons pas *back to the purple hoop* comme détaché « à droite » puisqu'il apparaît en position canonique – position ici postverbale.

⁵⁴ Compte tenu du protocole de l'expérience, nous rappelons que le sujet parlant est inscrit dans une situation qui inclut deux interlocuteurs potentiels qui restent silencieux par les rôles qui leur sont attribués.

Dans le cadre de l'expérimentation, le rapport interlocutif se démarque de l'interlocution définie comme suit :

Dynamique interactionnelle engageant des sujets en instance de contributions verbales alternées par le dialogue [Bottineau 2012b : 184].

Comme signalé *supra*, le partenaire qu'il appartient au locuteur de décrire ne peut constituer un interlocuteur valide⁵⁵. Quant à l'expérimentateur, avertissant le sujet parlant de son retrait pendant la description, il ne représente pas non plus de co-énonciateur actif au sens où Bottineau l'entend [*Ibid.*].

Le protocole de l'expérience exclut donc l'échange de plusieurs sujets au sens de processus dynamique qui impose un engagement alternatif de manifestations physiques acoustiques propres au dialogue. Pourtant, les constructions préfixées d'une teneur intense semblent précisément s'inscrire dans la relation interlocutive qui sous-tend les descriptions. La participation de l'expérimentateur ne se réduit pas à une simple « co-présence » ; celle-ci installe un rapport d'interlocution et de communication qui semble justement favoriser l'emploi de structures disloquées chez un locuteur conscient de ne pas être seul dans la situation qui fait émerger un « foyer d'attention partagé » [Dufour et Bonu 2012 : 142-143].

On pourrait penser que l'expérience de la description contraint le locuteur à une sorte de monologue. Le sujet parlant répond effectivement à une consigne – celle de décrire son partenaire – et livre un rapport excluant toute résonance dialogique. Néanmoins, il semble que le sujet décrive le partenaire *avec* un auditoire, même restreint. Cette situation fait écho à la performance scénique du *calypso* (paroles chantées sur scène à Trinidad) qui est un exemple de pratique langagière dont la dimension interlocutive ne va pas de soi. La conception austinienne voit dans la chanson une forme de monologue, à l'instar des présentes descriptions ; un usage « parasitaire » qui ne relève pas des pratiques « sérieuses » du langage [Austin 1962, 1970 : 55]⁵⁶. Prenant le contrepied de cette conception, Masquelier [2012 : 95-110] démontre le caractère fondamentalement dialogique du *calypso*, authentique acte de langage qui rassemble des interlocuteurs « engagés dans cet échange et pour qui il s'agit de faire sens de l'événement langagier qui les implique » [Douay & Roulland 2012 : 11].

L'initiative des locuteurs de mettre les SP en focus semble rappeler aux interlocuteurs silencieux la dynamique intersubjective qui sous-tend les enchaînements d'énoncés des descriptions. L'espace intersubjectif suppose la synchronisation d'un savoir partagé, à partir duquel le locuteur rappelle ici discrètement que le dire se construit dans cet espace commun. Le sujet parlant semble indiquer la nature intrinsèquement interlocutive du langage à tous les niveaux où sa dynamique s'exerce (ici syntaxique et prosodique) [*Ibid.*: 10].

4.5. L'Autre : déclencheur de marqueurs d'intensité

La nature interlocutive du langage renvoie ici à un contexte qui n'est pas une donnée stable et qui évolue. Même s'il n'est pas question de dialogues dans l'expérimentation, les structures manifestant des marques d'intensité ressortent du contexte intersubjectif et témoignent du « foyer partagé d'attention » [Masquelier 2012 : 108] entre locuteur et interlocuteurs, même si le rôle des interlocuteurs n'est pas investi⁵⁷. En cela, le rôle de l'Autre prend tout son sens dans l'étude des constructions

⁵⁵ Nous entendons par « valide » capable de fournir des répliques au locuteur.

⁵⁶ Les extraits d'Austin sont cités par Masquelier dans le corps de son article [2012 : 99].

⁵⁷ Nous entendons par là qu'il n'y a pas d'échange effectif entre locuteur et interlocuteurs de la situation.

recueillies. Par la conceptualisation⁵⁸ de certains énoncés préfixant l'information locative, les locuteurs semblent considérer que l'appréhension cognitive des actes de mouvement qu'ils décrivent va de soi pour eux comme pour leurs interlocuteurs⁵⁹.

Les SP préfixés du type (i) *back to my position* et (ii) *back towards me* le démontrent, chacun d'eux étant conceptualisé selon la posture du locuteur, i.e. *my position* en (i) et *me* en (ii). Les locuteurs peuvent choisir un référentiel⁶⁰ parmi plusieurs types d'espace pour décrire leur partenaire dans la pièce :

L'espace personnel est constitué par l'espace du soi. Il est perçu et [...] localisé dans les limites du corps propre [...] Pour décrire les relations entre des objets dans une pièce et votre corps, ce codage [...] est typiquement *égocentré*. [Berthoz 2013 : 108-109] (nous soulignons)

Une deuxième façon consiste à utiliser les relations des objets entre eux ou par une référence extérieure à votre propre corps. [...] Le codage sera dit « allocentré », centré ailleurs que sur votre corps [*Ibid.*: 110]

En (i) et (ii), les locuteurs paraissent se replier sur un référentiel égo-centré, donc centré sur leur propre corps pour décrire le déplacement de leur partenaire, présumant l'évidence de cette posture égo-centrée chez l'interlocuteur. Nous nous autorisons à penser que le seul fait de décrire le déplacement d'autrui par rapport aux limites de son propre corps, sans faire mention d'autres cadres de référence peut s'interpréter comme un point de vue intense :

The fact that motion is understood through perception indicates that *there is a point of view* which provides a *reference frame* for specifying the directionality [Herskovits 1986 : 25]. (nous soulignons)

Herskovits laisse entendre que d'autres cadres de référence existent pour localiser des entités.

Dans la même veine, en amorce de l'énoncé (21), par le SP *down to the purple stuff*, le locuteur soumet l'unité *stuff* à l'intelligence vive de l'interlocuteur actif, présumant manifestement que cet item a un écho interprétatif limpide chez l'interlocuteur :

(21) *Down to the purple stuff*, he's coming back and put it *down to the purple stuff*.

Certaines unités lexicales (cf. *stuff*) laissent poindre une certaine connivence entre locuteur et interlocuteur. Celle-ci semble imposée par le locuteur-même qui, par ses choix lexicaux et syntaxiques paraît prendre pour acquise l'évidence de sa perception de la situation. La structuration langagière qui en ressort semble lui apparaître en conformité avec celle de l'expérimentateur en co-présence – un interlocuteur *a fortiori* potentiel.

⁵⁸ Nous nous référons au terme de Traugott [2010 : §21] dans son commentaire sur la *signification* qui, selon elle, équivaut à la *conceptualisation* dans le cadre de la linguistique cognitive (« La linguistique cognitive repose sur l'hypothèse que l'aptitude au langage n'est ni autonome ni indépendante de la cognition. Elle est au contraire symbolique. » [*Ibid.*])

⁵⁹ Nous faisons ici directement référence à l'expérimentateur, le partenaire se déplaçant n'étant, lui, pas au courant des problématiques réelles soulevées par l'expérience, mais ayant le simple rôle de « participant », au même titre que celui de locuteur.

⁶⁰ Le concept de *référentiel* est lié à celui d'espace : « Nos actions se déroulent dans un espace articulé en espace « personnel », espace « extra-personnel » et « espace lointain ». [Berthoz 2013 : 108]

Ce constat fait écho à la théorie de la relation interlocutive (TRI) de Douay et Roulland [cf. Douay 2000], appareil formel de l'interlocution comme principe organisateur des alternances de morphèmes au sein de microsystèmes grammaticaux que Bottineau [2012b : 186] définit comme suit :

Cet appareil distingue des marqueurs correspondant à la simulation interprétative de configurations interlocutives en lesquelles les points de vue ontologiques des actants confrontés sont *disjoints* (**configuration 1**), *conjoints* (**configuration 2**), ou *indiscutés* (**configuration 0**). (nous soulignons)

Certains choix lexicaux des locuteurs ainsi que l'agencement disloqué dans lesquels ils s'inscrivent et dont ressort un contour intonatif marqué (cf. (21)) semblent relever des configurations 2 (i.e. points de vue conjoints) et 0 (i.e. points de vue indiscutés), comme en (22) :

(22) ³ Ella is picking up *the* balls on *the* blue path. [AA, 14]

En (22), les deux occurrences de l'article défini *the* neutralisent l'altérité des points de vue par rapport aux référents de la notion, à l'instar de l'article *the* du SP *down to the purple stuff* en (21). Partant manifestement du principe que le point de vue de l'Autre coïncide avec le sien, le sujet parlant s'attache à orienter et à maintenir l'attention de son co-énonciateur par la répétition des SP détachés comme en (21) où le SP apparaît en position initiale et finale de l'énoncé. La répétition représente ici une marque d'intensité, comme le précise Romero [2007 : 58] ; répétition qui ne semble pas rompre la fluidité narrative de la description.

Nous supposons que ces marques d'intensité ne figureraient pas dans des descriptions, si l'Autre n'était pas dans la situation. Ces SP expriment une même orientation sémantique (ici l'information locative) ; ils favorisent la progression, l'enchaînement, la cohésion du texte et en soulignent aussi la structure [Porhiel 2005 : §37]. Les SP semblent figurer comme des connecteurs au sens où Jakobson [1957] les définit⁶¹ – connecteurs servant à relier les propositions les unes aux autres et à diriger l'attention de l'interlocuteur (même silencieux), précisément parce que le sujet parlant a conscience de la présence de l'Autre. C'est en ce sens que l'intersubjectivité (définie *supra*) occupe une place centrale dans l'analyse des SP, dont l'agencement positionnel, la structure lexicale et le contour prosodique sont précisément dictés par la présence de l'Autre.

La tâche descriptive du locuteur et sa résonance dialogique inexistante renvoient à la théorie de l'esprit (ToM) précédemment évoquée. Sur la base d'inférences⁶², la ToM désigne l'aptitude cognitive permettant d'attribuer une ou plusieurs représentations mentales, par définition inobservables, aux autres individus [Duval *et al.* 2011 : §1]. Le langage a une forte implication dans les tâches de la ToM et l'attribution d'états mentaux résulte en partie de la prosodie qui constitue une source importante d'informations [Ibid. : §10-18]. Par des syntagmes se démarquant des autres par leur marque intonative intense dans les corpus recueillis, le locuteur informe l'interlocuteur – non pas qu'en parlant, « il se fait penser » pour reprendre les termes de Bottineau [2012b : 184] – mais qu'« il se fait (ou du moins souhaite se faire) entendre » par des manifestations

⁶¹ « Connecteur : catégories qui caractérisent la relation du procès de l'énoncé à un autre procès de l'énoncé » Jakobson [1957] (connecteur CNRTL).

⁶² Nous parlons ici « d'inférence » sans effectuer de discrimination définitoire, à l'instar des quatre dimensions d'inférences figurant dans [Oktonikoff *et al.* 2010].

acoustiques qu'il inscrit dans des propositions s riees et rythm es. Le sujet parlant ne livre pas sa description comme un monologue, mais comme un r cit dirig  vers autrui, un r cit *avec* autrui, et dont l'unique  locution en impose le partage dans un rapport interlocutif latent mais pr sent.

Conclusion

Dans le cadre de l'expérience, en décrivant le déplacement de leur partenaire, francophones et anglophones ont fait ressortir des tournures d'intensité dans leurs rapports qui ne paraissent pas sur le même plan (lexical en français – syntaxique en anglais). L'anglophone a détaché certains syntagmes généralement situés en position postverbale à gauche de la phrase, leur associant un contour intonatif marqué. Le francophone, en revanche, a favorisé la préfixation verbale pour signaler la récurrence de déplacements, ajoutant le préfixe *re-* à plusieurs verbes et rendant l'occurrence de certains d'entre eux nouvelle (au sens d'inemployée).

Eu égard au développement diachronique de *re-*, on n'envisage pas que le phénomène de préfixation s'étende aux verbes anglais. Il est de même difficilement concevable de projeter l'antéposition des SP telle qu'elle figure dans bon nombre de constructions anglaises, compte tenu de la rigidité de l'ordre des mots en français [Prévost 2003 : §36]⁶³. Nous rappelons que les tendances ici exposées dans les deux langues résultent d'un échantillon réduit de locuteurs interrogés, le présent article faisant ressortir l'homogénéité des corpus recueillis. De plus amples études s'avèrent nécessaires pour confirmer la propension des locuteurs à manifester la notion d'intensité au travers d'indices syntaxiques en anglais et de signes lexicaux en français ; la présente analyse constituant le diagnostic préliminaire d'un phénomène complexe.

Si les locuteurs de chaque langue ont mis en œuvre des marqueurs d'intensité différents en verbalisant l'acte de mouvement, leurs comportements langagiers se recoupent sur un point : celui du dynamisme que sous-tend le processus de la parole. La consigne de départ sommait le locuteur de sélectionner un ensemble de schémas lexicaux, syntaxiques et prosodiques pour décrire des phénomènes de mouvement. Francophones et anglophones pouvaient ainsi conceptualiser la perception des mouvements de leur partenaire à l'appui de modèles collectifs, de chaînes syntaxiques protocolaires et cohérentes leur servant de ressource pour activer des effets de sens [Bottineau 2012b : 185-187]. Ces ressources discursives sont fournies aux locuteurs par des procédures routinières de convocations lexicales et morphosyntaxiques fédératrices de rapports intersubjectifs dans l'exercice de la parole [*Ibid.* : 187].

Or, le cadre de l'expérience a placé les locuteurs dans une situation où il leur a été loisible de se détourner des systèmes de constructions protocolaires, vecteurs de cohésion interlocutive. Les sujets parlants se sont trouvés, non pas sommés de coller au discours social et collectif, mais en capacité de produire un discours « individuel » :

Le discours est « individuel » en ce qu'il produit (au sens théâtral) une improvisation (au sens musical) comprise entre des contraintes incontournables et une liberté infiniment ouverte [*Ibid.* : 185].

Les corpus portant sur le phénomène de mouvement nous ont fait constater l'appropriation subjective des locuteurs de leur langue respective. Les sujets ont laissé poindre leur vision singularisée de l'acte de mouvement par leur contournement de contraintes morphosyntaxiques et lexicales de systèmes parfois rigides. Leurs stratégies langagières ont permis de promouvoir des éléments considérés comme intenses à l'aide de marques non prototypiques et parfois nouvelles pour l'autochtone non averti.

⁶³ Prévost évoque le phénomène du déplacement parfois problématique de certains syntagmes dans l'énoncé français [Prévost 2003 : §36].

Bibliographie

AMIOT Dany, 2004, « Haut degré et préfixation », *Travaux Linguistiques du CerLico* 17, 132-151.

AUGENDRE Sandra, 2008, « S + V + O : Ordres marqués et non marqués en italien », *Discours* 3, <https://discours.revues.org/4653>.

BERTHOZ Alain, 2013, *Le Sens du Mouvement*. Paris : Odile Jacob.

BOTTINEAU Didier, 2012a, « La poésie multilingue de Roy Eales : « le corps entre quatre langues » ou la pratique de 'l'inverbation' », *Revue SEPTET* 3, 271-288.

BOTTINEAU Didier, 2012b, « Syntaxe et interlocution en français et en breton », in DOUAY Catherine & ROULLAND Daniel (eds.), *L'Interlocution comme Paramètre*, Presses Universitaires de Rennes, 183-206.

BOTTINEAU Didier, 2013. « L'inscription corporelle de la socialité : La Linguistique de Maurice Toussaint, une étape décisive vers la Linguistique Énactive », *Cuadernos de Filología Francesa* 24, 79-99.

CACCHIANI Silvia, 2011, "Intensifying affixes across Italian and English", *Studies in Contemporary Linguistics* 47(4), 758-794.

DOUAY Catherine, 2000, *Éléments pour une Théorie de l'Interlocution*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

DOUAY Catherine & ROULLAND Daniel, 2012, *L'Interlocution comme Paramètre*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

DUFOUR Françoise & BONU Bruno, 2012, « L'interlocution dans une réunion de conception d'un « logiciel libre » : la constitution progressive d'un foyer d'attention partagée », in DOUAY Catherine & ROULLAND Daniel, *L'Interlocution comme Paramètre*, Presses Universitaires de Rennes, 129-149.

DUMERY Henry, 2017, « Intentionnalité, philosophie », *Encyclopædia Universalis*, disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/phenomenologie/2-la-phenomenologie-apres-husserl/>.

DUVAL *et al.*, 2011, « La théorie de l'esprit : aspects conceptuels, évaluation et effets de l'âge », *Revue de Neuropsychologie* 15(3), 41-51.

GARDINER Alain Henderson, 1951, *Langage et Acte de Langage : Aux Sources de la Pragmatique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires de Lille.

GONZALEZ-DIAZ Victoria, 2008, "Recent developments in English intensifiers: the case of very much", *English Language and Linguistics* 12(2), 221-243.

GREENBAUM Sidney & QUIRK Randolph, 1990, *A Student's Grammar of the English Language*. London: Longman.

GREIMAS Algirdas-Julien & COURTES Joseph, 1979, *Sémiotique, Dictionnaire Raisoné de la Théorie du Langage*. Paris : Hachette Université.

GROUSSIER Marie-Line & RIVIERE Claude, 1996, *Les Mots de La Linguistique : Lexique de Linguistique Énonciative*. Paris : Ophrys.

HERSKOVITS Annette, 1986, *Language and Spatial Cognition: An Interdisciplinary Study of the Prepositions in English*. Cambridge: Cambridge University Press.

IBARRETXE-ANTUNANO Iraide, 2002, "Linguistic Typology in motion events: Path and manner", *International Journal of Basque Linguistics and Philology* 35(1), 320-335.

KIESLER Reinhard, 2000, « Où sont les études sur la mises en relief? », *Le Français Moderne* 68(2), 224-238.

LAMBERT Frédéric, 2004, « Une idée très très intéressante : l'hyperlatif, entre degré et intensité », *Travaux Linguistiques du CerLico* 17, 117-131.

LAMBRECHT Knud, 1994, *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge: Cambridge University Press.

LEROY Sarah, 2004, « Sale comme un peigne et méchant comme une teigne », *Travaux Linguistiques du CerLico* 17, 305-324.

MALHEIROS-POULET Maria Eugenia, 1988, « La relativité des expressions d'intensité (exemples en Portugais du Brésil) », *Annexes des Cahiers de Linguistique Hispanique Médiévale* 7, 527-537.

MASQUELIER Bertrand, 2012, « Poétique de l'Interlocution : les paroles chantées sur scène d'un calypso politique (Trinidad, Caraïbes) », in DOUAY Catherine & ROULLAND Daniel, *L'Interlocution comme Paramètre*, Presses Universitaires de Rennes, 95-110.

MERLEAU-PONTY Maurice, 1945, *Phénoménologie de la Perception*. Paris : Éditions Gallimard.

MOESCHLER Jacques, 1989, « Marques linguistiques, interprétation pragmatique et conversation », *Cahiers de Linguistique Française* 10, 43-75.

OKTONIKOFF Pierre, 2010, « La Compréhension Inférentielle », d'après GORZEGNO Adam *et al.*, *Apprendre à Inférer* (cédérom), disponible sur:
http://www.cndp.fr/crdpreims/fileadmin/documents/cddp10/A_Gorzegno_strategies_pour_lire/comprehension_inferentielle.pdf

PORHIEL Sylvie, 2005, « Les Marqueurs de Thématisation: Des Thèmes Phrastiques et Textuels », *Travaux de Linguistique* 51, 55-84.

PREVOST Sophie, 2003, « Détachement et Topicalisation: Des Niveaux d'Analyse différents », *Cahiers de Praxématique* 40, 97-126.

RAEBER Thierry, 2016, « Intensification et concepts *ad hoc* : le cas des adverbes de complétude », *Syntaxe et Sémantique* 17, 75-91.

RODRIGUEZ SOMOLINOS, Amalia, 2011, « Présentation : Les marqueurs du discours – approches contrastives », *Langages* 184, 3-12.

ROMERO Clara, 2002, « L'Intensité en Français Contemporain : Analyse Sémantique et Pragmatique », *L'Information Grammaticale* 93, 52-53.

ROMERO Clara, 2007, « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de Linguistique* 54, 57-68.

ROUANNE Laurence, 2013, « Quelle Intensité pour les Adverbes en *-ment* dits intensifs ? », *Langue Française* 177(2), 111-125.

SLOBIN Dan I., 2003, "Language and Thought Online: cognitive consequences of linguistic relativity", in GENTNER Dan & GOLDIN-MEADOW Susan (eds), *Language in Mind: Advances in the Study of Language and Thought*, Cambridge MIT Press, 157-192.

SLOBIN Dan I., 2004, "The many ways to search for a frog: Linguistic Typology and the expression of Motion Events", in STRÖMQVIST Stephen & VERHOEVEN Ludo (eds.), *Relating Events in Narrative, Vol. 2: Typological and Contextual Perspectives*, Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates Publishers, 219-257.

TALMY Leonard, 2000a, *Toward a Cognitive Semantics: Concept Structuring Systems*, Volume 1. Cambridge, Mass.: MIT Press.

TALMY Leonard, 2000b, *Toward a Cognitive Semantics: Typology and Process in Concept Structuring*, Volume 2. Cambridge, Mass.: MIT Press.

TAYLOR John R., 2002, *Cognitive Grammar*. Oxford: Oxford University Press.

TRAUOGOTT CLOSS Elizabeth, 2010, « La Linguistique, étude de l'Aptitude au Langage », *Diogenes* 229(1), 30-50.

WEILL Isabelle, 2009, « Re- dans tous ses états, un « préfixe » marquant l'aspect implicatif », *Linx* 60, <https://linx.revues.org/705>.

Ressources linguistiques informatisées

Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), (CNRS – Nancy Université), <http://www.cnrtl.fr/>

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI), <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

Annexe

TABLEAU 1' : CONSIGNES DE L'EXPERIENCE

CONSIGNES	Chemins ¹	Chemins à suivre ²	Ordre ³
Premièrement, vous allez marcher le long du chemin bleu et ramasser deux balles de couleur différente.	1	1	1
Vous irez déposer ces balles dans le cerceau orange situé à côté du parapluie.	2	1	
Ensuite, vous reviendrez vous placer dans le cerceau qui marque le point de départ et marcherez le long du chemin blanc. Vous ramasserez de nouveau deux balles de couleur différente et	3-4	2	2
Vous irez déposer ces balles dans le cerceau orange situé à côté du parapluie.	5	1	
Ensuite, vous reviendrez vous placer dans le cerceau qui marque le point de départ, puis vous marcherez le long du chemin jaune. Vous choisirez un des deux ballons au bout du chemin.	6-7	2	3
Vous irez le déposer dans le cerceau situé à côté du parapluie.	8	1	
Vous reviendrez vous placer dans le cerceau qui marque le point de départ puis vous marcherez le long des cordes et ramasserez deux objets de votre choix qui se trouvent au sol.	9-10	2	4
Vous irez les déposer dans le cerceau à côté du parapluie.	11	1	
A partir du cerceau à côté du parapluie, vous marcherez ensuite le long du chemin orange, puis ramasserez un des deux frisbees au bout du chemin.	12	1	5
Vous irez le déposer dans le cerceau à côté du parapluie.	13	1	
Enfin, vous reviendrez au cerceau qui marque le point de départ. Vous ramasserez ce cerceau et vous irez le déposer sur la table de votre choix.	14-15	2	6

¹ Nombre total de chemins à suivre au cours de l'expérience (15 au total).

² Nombre de chemins à suivre par consigne (1 ou 2).

³ Ordre des instructions (1, 2, 3, etc.).